



NCI

2025

RAPPORT ESG

NCI – Société de Gestion



Sommaire

01		Edito	page 3
02		NCI en bref	page 4
03		L'équipe NCI	page 5
04		Nos actualités	page 6
05		Charte ESG	page 7
06		Fonds NCI	page 18
07		Capital Transmission	page 20
08		Capital Innovation	page 22
09		Etudes de cas	page 24
10		Conformité	page 32
11		Annexes	page 33

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous communiquer le cinquième rapport ESG de NCI, un millésime particulier qui reflète une année de croissance et d'engagements renforcés.

2025 a en effet été marquée par deux lancements majeurs pour NCI : le fonds Reprendre & Développer 6 et notre premier fonds de dette privée NCI 1, qui viennent rejoindre **Reprendre & Développer 5 et NCITY**, tous les quatre Article 8 SFDR et pleinement intégrés à notre démarche ESG.

Au cœur de cette démarche, trois axes structurent notre approche : **l'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance** dès l'entrée au capital, **l'accompagnement actif de nos participations** dans leur trajectoire de durabilité, et la trajectoire de **décarbonation visée par le fonds NCITY** comme ambition phare de notre engagement climatique.

Cet engagement se traduit également en interne, avec la montée en compétences de nos équipes et la sensibilisation des dirigeants et dirigeantes aux enjeux de responsabilité. Il s'inscrit plus largement dans notre Plan Performance et Durabilité, cadre structurant qui guide notre trajectoire ESG et témoigne de notre volonté de progresser de manière continue et ambitieuse.

Ce rapport met en évidence les mesures prises pour atténuer les points de vigilance, promouvoir des pratiques commerciales éthiques et soutenir des initiatives qui ont un impact positif sur la société et l'environnement à travers notre métier d'investisseur et dans notre société de gestion.



Anne-Cécile Guitton
Présidente de NCI

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien continu.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



NCI en bref

LA SOCIETE DE GESTION



Données au 31/12/2025

NOS PORTEFEUILLES



PME / ETI

3 fonds
d'investissement

25 participations
en portefeuille



START-UP

3 fonds
d'investissement

28 participations
en portefeuille



DETTE

1 fonds de dette
privée

Aucun déploiement
au 31.12.2025

Chiffres au 31/12/2025
NCI gère un fonds supplémentaire
par délégation entrante

L'équipe NCI



Journée d'équipe le 7 janvier 2026



collaborateurs
chez NCI



de femmes dans
l'équipe



âge moyen des
collaborateurs



des salariés ont
accès au carried
interest

4

salariés anciens
stagiaires NCI

100%

du capital est
détenu par ses
associés cadres

20%

de femmes parmi
les 10 plus hautes
rémunérations

100%

du Comité de
Surveillance est
indépendant



Nos actualités

Reprendre & Développer 6 - 1er closing à 100 M€

En septembre 2025, nous avons annoncé le **1er closing à 100 M€ du fonds Reprendre & Développer 6 (RD6)**, dédié à la transmission et au développement des PME et ETI du Grand Quart Nord-Ouest, dépassant les attentes initiales en six mois seulement. L'objectif final est de **150 M€ d'ici fin 2026**.

Ce nouveau millésime confirme la confiance renouvelée d'un écosystème d'investisseurs historiques et de nouveaux entrants institutionnels, family offices et dirigeants d'entreprises.

RD6 investira en capital-transmission et capital-développement, avec des tickets de 3 à 15 M€, dans des entreprises à fort potentiel situées en Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Hauts-de-France et Île-de-France.

2 premiers investissements ont été réalisés au dernier trimestre 2025 au travers de ce nouveau véhicule : le **groupe TRG** (transport de véhicules frigorifiques) et l'entreprise **Metalu** (fabricant d'équipements sportifs)

NCI 1 - Lancement du fonds de dette privée

Quelques mois plus tard, NCI a annoncé le **lancement de son premier fonds de dette privée**, avec un objectif de levée de **100 M€ d'ici fin 2027**.

NCI 1 est un fonds de financement alternatif construit sur la conviction que **les PME et ETI méritent des solutions de financement longues, non-dilutives et complémentaires à l'equity**. Son ambition : soutenir les entreprises en phase de croissance, de transmission ou de réorganisation de leur capital, sans modifier leur gouvernance.

Le fonds intervient sous plusieurs formes de dette : senior, unitranche, junior, subordonnée, adapté au profil et besoins de chaque entreprise.

Ce lancement marque une étape structurante dans le développement de NCI, élargissant son continuum de solutions pour accompagner les entreprises à chaque étape clé de leur développement.



Charte ESG

NOTRE PHILOSOPHIE

Depuis sa création, NCI aborde son activité au-delà du seul financement d'entreprises régionales. Notre société de gestion est, dans les faits, un véritable acteur économique local en capacité d'accompagner des entreprises, leur équipe de direction et leurs collaborateurs lors d'étapes majeures : croissance externe, transmission, internationalisation, etc. Par ce rôle, NCI est consciente que des responsabilités substantielles lui incombent. En effet, notre collaboration avec des startups, PME et ETI contribue, directement ou indirectement, à **maintenir les centres de décision en région**, à **développer l'emploi en France**, à **soutenir l'attractivité d'une région et les entreprises industrielles** dans la droite ligne de la réindustrialisation de la France, ou encore à **accélérer l'adoption d'initiatives de gouvernance et pratiques responsables**.



Notre objectif



Être un actionnaire responsable au quotidien

Le contenu de notre charte environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) reflète cette réflexion de fond menée sur le sens et la portée de notre métier. Notre objectif a été de structurer la démarche la plus opérationnelle possible et de permettre à NCI d'approfondir son rôle de promoteur de progrès environnementaux et sociaux. Pour ce faire, nous avons adopté une approche globale en associant les différentes parties prenantes de la société de gestion : ses participations, ses souscripteurs, ses collaborateurs et ses pairs. Les enjeux et attentes de chacune ont été analysés par les membres de notre groupe de travail dédié afin de donner naissance à une politique complète et cohérente.



Charte ESG

NCI ET SES PARTICIPATIONS

Parties prenantes centrales dans le métier de NCI, les sociétés que nous choisissons d'accompagner ont toujours fait l'objet d'une étude approfondie. Les thématiques ESG sont aujourd'hui des critères de choix à part entière. Elles sont par ailleurs structurantes dans la relation que nous entretenons avec nos participations. Au sein de nos fonds, nos initiatives s'organisent selon notre Politique ESG :

LE PROCESSUS DE SELECTION

- LA POLITIQUE D'EXCLUSION

NCI s'engage, au travers de sa politique d'exclusion sectorielle applicable aux fonds qu'elle gère, à ne pas financer :

Les secteurs de l'alcool, des jeux d'argent, de la pornographie, du charbon thermique et de l'exploration pétrolière et gazière et ;

Le secteur des armements non conventionnels, incluant la production, la distribution, le stockage, la commercialisation ou l'utilisation de mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou nucléaires non conformes au traité sur la non-prolifération nucléaire.

À noter : NCI peut toutefois investir dans des entreprises du secteur de la défense contribuant à la souveraineté, la sécurité et la résilience technologique, sous réserve du respect des cadres légaux et réglementaires applicables.

Cette politique s'applique par défaut à l'ensemble des activités de NCI. Certains fonds peuvent toutefois faire l'objet de restrictions additionnelles, définies en accord avec les exigences spécifiques de certains souscripteurs (side letters) ou dans le cadre d'engagements extra-financiers renforcés.

Enfin, NCI veille à ce que les participations des fonds gérés, ainsi que leurs fournisseurs, respectent les garanties minimales en matière de droits de l'Homme définies par la Taxonomie européenne, notamment les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, incluant les huit conventions fondamentales de l'OIT et la Charte internationale des droits de l'Homme."



Charte ESG

NCI ET SES PARTICIPATIONS

- LA CHECK-LIST ESG

En amont d'une opération, nos équipes d'investissement sont dotées d'une **grille d'analyse ESG**. Celle-ci couvre 22 sujets qui permettent d'identifier tout risque environnemental, social ou de gouvernance majeur (dit « **risque de durabilité** ») lié à l'activité et aux processus d'une entreprise. Cet outil permet par ailleurs de mesurer la maturité d'une équipe de direction et d'anticiper des besoins d'accompagnement spécifiques. Nous avons veillé à renforcer les sujets du climat et de la biodiversité dans l'analyse pré investissement.

La Check-list ESG NCI est disponible sur demande aux équipes de gestion.

L'INVESTISSEMENT

- LA CLAUSE ESG

Le processus prévoit que lors de nos nouveaux investissements, une **clause ESG** est intégrée à nos **pactes d'actionnaires**. Au travers de celle-ci, NCI et ses participations officialisent l'importance accordée aux thématiques ESG tout au long de la période de détention des titres par les fonds. Son contenu détaille précisément les attentes de la société de gestion : actions mises en œuvre par l'entreprise telles que les initiatives opérationnelles nécessaires, gestion des risques, qualité du *reporting* ESG, etc.



Charte ESG

NCI ET SES PARTICIPATIONS

- LE PLAN D'OBJECTIFS ESG

Le plan d'objectifs ESG, co-créé avec le management des entreprises cibles, fixe des **engagements ESG ambitieux dans une logique d'amélioration des pratiques**, et couvre une période de 3 à 5 ans. Parmi les ambitions fixées, NCI intègre obligatoirement la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre, une initiative favorable à la parité femmes / hommes et une autre propre au partage de la valeur créée entre l'entreprise et ses salariés.

L'initiative de nos fonds Reprendre et Développer 5 et 6

Une fois l'investissement réalisé, chacune des participations fait l'objet d'un audit dédié réalisé par notre partenaire, l'agence de conseil en RSE Pimlica. Il a pour objet d'identifier les enjeux ESG de l'entreprise, de lui proposer des initiatives concrètes permettant d'y répondre puis de créer son plan d'objectifs ESG.

Reprendre et Développer 6 accorde une attention particulière à trois piliers ESG : la décarbonation, le partage de la valeur et l'emploi sur le territoire.

L'initiative de notre fonds de dette privée NCI 1

En tant que prêteur, NCI n'exerce pas le même levier qu'en capital. C'est pourquoi la démarche ESG du fonds NCI Dette Privée 1 repose sur une approche co-construite avec le management de chaque entreprise financée : des indicateurs de suivi sont définis conjointement dès l'entrée en portefeuille, autour de quatre axes : environnement, social, partage de la valeur et territorial. Un suivi de leur progression est assuré tout au long de la durée de l'investissement.

L'initiative de notre fonds innovation NCITY

A travers NCITY, notre fonds le plus récent, NCI a souhaité s'engager pour le climat et la résilience des villes avec un objectif de décarbonation de 190.000 tonnes de CO₂e pour un fonds de 38 m€. 25% du carried interest de notre équipe de gestion est conditionné à l'atteinte de cet objectif. Nous accompagnons les participations vers une démarche bas carbone à travers l'analyse de cycle de vie des produits et services commercialisés.



Charte ESG

NCI ET SES PARTICIPATIONS

LA PERIODE DE DETENTION DES TITRES PAR LES FONDS

- L'ACCOMPAGNEMENT NCI

Enfin, pendant la période de détention, les thématiques ESG font l'objet d'une attention spécifique. A leur demande, les participations peuvent bénéficier d'un accompagnement opérationnel permettant de faciliter l'atteinte des objectifs de leur plan. Régulièrement, notamment lors de certains Comités stratégiques, leurs progrès sont évalués et donnent lieu à une discussion dédiée.

«Chez Océplast, la démarche ESG est ancrée dans notre ADN depuis de nombreuses années. Elle est portée par nos équipes, convaincues que la performance industrielle et la responsabilité environnementale vont de pair. NCI nous accompagne dans cette dynamique avec un soutien actif et structurant : ils nous aident à cadrer notre approche, nous challengent sur nos priorités et mettent à notre disposition des outils concrets pour suivre nos progrès. Un partenariat qui nous permet de générer de l'impact et une vraie valeur extra-financière. »

Nathalie Gamby (CEO, Océplast)

- LE SUIVI ESG

Les participations de nos fonds répondent annuellement à un **questionnaire ESG** afin d'évaluer leur performance ESG. 81% de nos participations ont répondu à ce questionnaire portant sur l'exercice 2025, dont 100% sur RD5, RD6 et Ncity.

Pour structurer et animer la démarche ESG au sein de nos participations, NCI s'appuie sur Apiday, une plateforme dédiée à la collecte et à la structuration des données extra-financières. Chaque année, les participations renseignent leurs indicateurs extra-financiers, permettant à notre référente ESG de réaliser une analyse approfondie par thématique. Ces analyses font l'objet de restitutions individualisées auprès de certains dirigeants. Tout au long de l'année, un suivi opérationnel des plans d'actions ESG est assuré via des échanges réguliers avec les équipes des participations et un entretien annuel. Cette démarche s'inscrit au sein du Plan Performance et Durabilité dans une logique de progrès continu et contribue à la mesure de l'impact extra-financier de nos investissements.

Le suivi des risques de durabilité est intégré au sein du Comité Risques de NCI.



Charte ESG

NCI ET SES SOUSCRIPTEURS

NCI ne limite pas sa relation avec ses souscripteurs à la seule performance financière de ses fonds. La société de gestion a fait le choix de dépasser ce cadre de collaboration à deux égards :

L'INNOVATION

1.

En proposant proactivement à ses souscripteurs de nouveaux véhicules d'investissement profondément innovants et dédiés à des **problématiques ESG**. Notre dernier fonds de capital innovation **NCITY** dédié à la **ville de demain** se fixe ainsi pour objectif de contribuer à éviter l'émission de **190.000 tonnes de CO₂**, soit l'empreinte annuelle moyenne de 20 000 français, par le **financement de solutions à fort impact environnemental** (fonds de 38 m€ - objectif d'impact à 10 ans).

LE REPORTING

2.

En déployant tous les efforts nécessaires pour offrir aux souscripteurs les **reportings ESG** les plus complets et transparents possibles dans le respect des normes nationales et internationales, notamment le **règlement européen SFDR**. Cette implication concerne autant la sensibilisation continue des participations que les processus opérationnels de reporting (logiciels dédiés, vérifications des données, etc.) ou les cadres méthodologiques retenus, au premier rang desquels les **Objectifs de Développement Durable** (ODD) des Nations Unies. Le reporting ESG est annuel pour nos fonds et pour la société de gestion sous forme de rapports contenant des statistiques sur les critères ESG et nos politiques. Le rapport annuel ESG est aussi disponible sur notre site internet.

Au-delà de l'ESG, NCI a par ailleurs fait le choix de favoriser le **co-investissement** avec ses souscripteurs, ainsi que **l'accélération business** et l'accès au **financement** notamment auprès de nos partenaires bancaires.



Charte ESG

NCI ET SES COLLABORATEURS

Particulièrement sensible à l'atmosphère de travail au sein de la société de gestion et à sa bonne gouvernance, la Direction de NCI aborde la **relation avec ses salariés** au travers des aspects sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

IMPLIQUER les collaborateurs dans le partage de la valeur créée

- ✓ Une politique de répartition du Carried Interest qui n'est pas réservée aux seuls investisseurs permettant de mobiliser toute l'équipe sur l'amélioration de la performance des fonds gérés
- ✓ Encouragement et accès facilité des collaborateurs à la formation
- ✓ Relations centrées sur le collectif (Team Sharing bimensuel, séminaires, intéressement égalitaire)
- ✓ Entretiens annuels
- ✓ Mise à disposition de vélos électriques

NOTRE ENGAGEMENT DE GOUVERNANCE

GÉRER NCI dans le respect de la conformité en privilégiant éthique et transparence

- ✓ Une Gouvernance de qualité pour une entreprise de 22 collaborateurs : administrateurs indépendants au Comité de Surveillance, Comité de Direction,
- ✓ Mixité recherchée dans les équipes avec 1/3 de femmes au sein de NCI dont 23% dans les équipes d'investissement
- ✓ Adhésion à l'association NAI (Normandie Administrateurs Indépendants) pour une pratique d'une meilleure Gouvernance

Charte ESG

NCI ET SES COLLABORATEURS

NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

MINIMISER notre impact quotidien sur l'environnement

- ✓ Réalisation d'un bilan carbone dès 2012
- ✓ Ecogestes au bureau : matériel informatique de 2nde main, politique de recyclage, signature électronique privilégiée
- ✓ Mobilité : **Changement du parc automobile** en privilégiant les véhicules émettant moins de 120 gr de CO₂, investissement dans un **parc de vélos électriques** pour les déplacements urbains, préférence pour les **transports en commun** comme le train lorsque cela est possible



Bilan carbone de NCI par Aktio

Scopes 1, 2 et 3 hors fonds

- 2022 : 188 tonnes eCO₂
- 2023 : 169 tonnes eCO₂
- 2024 : 157 tonnes eCO₂*
- 2025 : 181 tonnes eCO₂

Augmentation de 25% de l'empreinte carbone par salarié en 2025, portée par deux événements exceptionnels : le lancement des levées de fonds RD6 et NCI Dette Privée 1, ainsi que l'événement d'anniversaire des 25 ans de NCI au Mont Saint Michel. NCI continue son engagement dans une trajectoire bas-carbone et la réduction de nos émissions demeurent un objectif prioritaire.

**Les données 2024 ont fait l'objet d'une mise à jour afin de corriger des erreurs de calcul identifiées lors de la révision annuelle.*

NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

S'ENGAGER pour nos territoires

- ✓ Préserver les sièges sociaux du territoire via la transmission des entreprises
- ✓ Participation financière à des opérations de préservation du patrimoine régional
- ✓ Adhésion à des associations professionnelles (MEDEF, APM, Réseaux Entreprendre, Démarche Verte, France Invest)

Charte ESG

NCI ET SES PAIRS

Vis-à-vis de ses pairs, NCI prend part à l'effort commun consistant à **promouvoir les thématiques ESG** dans l'industrie du **capital investissement** au-delà des exigences légales. La société de gestion apprend de ses confrères autant qu'elle promeut la démarche pragmatique et opérationnelle qui constitue son approche. NCI s'attache ainsi à être **force de proposition**, à inspirer par son exemplarité et à partager en toute transparence ses retours d'expérience.

NOS ENGAGEMENTS



Signataire des Principes pour l'Investissement **Responsable (PRI)** définis par le programme des Nations Unies

Signataire de la Chartre **Parité** de France Invest : « favoriser la parité dans le capital-investissement et entreprises »

Signataire de la Chartre d'engagement des investisseurs pour la **croissance**

Signataire de la Chartre des investisseurs pour le **partage de la valeur**

Signataire de l'initiative **climat international (iCi)**

Par ailleurs, nous dédions du temps aux partages de **bonnes pratiques métiers**, puisque notre Présidente occupe la fonction de vice-présidente de la commission **Action régionale de France Invest** et une de nos collaboratrices, ex- responsable ESG a fait partie de la commission **Sustainability** au sein de cet organisme.

En 2024, NCI a participé à la Convention des Entreprises sur le Climat en Normandie (voir page suivante).

Charte ESG

NCI ET SES PAIRS

LA CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT – CEC

La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) est un mouvement rassemblant des **dirigeants d'entreprises engagés à transformer leur modèle économique vers une économie régénérative d'ici 2030, pour respecter les limites planétaires et les besoins sociaux**. Elle vise à former et mobiliser ces acteurs autour de solutions concrètes et durables. Son objectif principal est d'accélérer la transition écologique du monde économique en alliant performance et impact positif.

NCI a participé en 2024 à la **CEC Normandie** sur un format de 12 jours de formation avec dirigeant et responsable ESG :

- **34 entreprises Normandes**, de toute taille et tous secteurs d'activités
- **30 coachs** / organisateurs
- **2 représentants** par entreprise : le **Dirigeant** & Responsable RSE



Nos réflexions :

Question générative NCI

Comment devenir un **investisseur financier** qui génère une **rentabilité satisfaisante** pour ses clients et assure un **partage de la valeur**, tout en étant un **vecteur de transformation des entreprises de son territoire sur les questions environnementales** (limitation de la consommation des ressources, préservation de la biodiversité, réduction des émissions) **et sociales** ?

Cap à 10 ans NCI

En 2035, les détenteurs de capitaux nous sollicitent **pour créer une valeur qui soit autant financière qu'environnementale, écologique et sociale**. Notre modèle **compense ses externalités négatives** ; il s'appuie sur des **exemples d'entreprises régionales** que nous avons accompagnées et qui ont **transformé en profondeur leur modèle d'activité** pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux

Charte ESG

NCI ET SES PAIRS

NOS PARTENARIATS

- Notre partenariat stratégique avec l'agence de conseil en RSE Pimlica

Dans l'optique de faire progresser sa démarche ESG, NCI a conclu, en 2020 un **partenariat stratégique** avec l'agence de conseil en RSE et développement durable Pimlica.

Créée en 2017, Pimlica accompagne des PME et des investisseurs dans leurs différentes **initiatives environnementales et sociales**. Dans le but de mettre en œuvre les actions les plus efficaces et pragmatiques possibles, l'approche de l'agence consiste à établir un lien permanent entre la stratégie d'entreprise de ses clients et leurs démarches en matière de RSE.

Pimlica accompagne nos participations dans l'identification et la compréhension de leurs **enjeux ESG**, l'évolution de leur modèle d'affaires et la réduction de leur empreinte environnementale. Elle réalise ainsi les audits ESG, la création des Plans d'objectifs dédiés, l'accompagnement opérationnel proposé aux participations, le suivi de leurs progrès ainsi que la mesure des impacts positifs générés.

PIMLICA
SustainabilityStudio

- Notre partenariat stratégique avec la startup Aktio

Nous travaillons avec Aktio pour la réalisation de **bilans carbone**, pour NCI en tant que Société de Gestion ainsi que pour nos participations désirant agir sur leur empreinte carbone. Le bilan carbone s'appuie notamment sur une approche **Analyse Cycle de Vie**, grâce aux données des participations et d'un benchmark de l'industrie concernée. Le benchmark peut être public ou privé selon les thématiques. Le risque du double comptage existe : le bilan carbone prend en compte toutes les émissions d'une entreprise, y compris les émissions en amont à savoir celles des fournisseurs par exemple. Ces émissions sont aussi comptées dans les bilans carbones des fournisseurs. Ce risque est inhérent au calcul du bilan carbone.



Fonds NCI

LES 17 ODD

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies constituent un formidable cadre méthodologique qui dessine les contours d'un modèle économique soutenable. L'activité de nos participations se rattache à 12 de ces objectifs en 2025.



PARTICIPATIONS A IMPACT

Les entreprises en portefeuille dont l'activité impacte positivement l'environnement ou la société au-delà du point de vue économique.

L'IMPACT EN CAPITAL DEVELOPPEMENT & TRANSMISSION



IMPACT RECHERCHES

Biodis

PROFERM
Fabricant français de menuiseries innovantes

IPC
UNIQUE PAR NATURE



HERBOLISTIQUE
LABORATOIRES

DPSA
ILE DE FRANCE

LOCA SERVICE
au degré de vos envies

L'IMPACT EN CAPITAL INNOVATION



UPCITI

PayGreen
solution positive

INEX
ECO SYSTEM EXCHANGE

keye
AEROGEL

wektoo
Made in Simplicity

Vely Velo CB

Expliseat

IMMERSIVE FACTORY



BLOOMING

Robocath

POISCALLE
EN DIRECT DES PÊCHEURS

Fonds NCI

Le REGLEMENT SFDR

Le règlement SFDR exige que les acteurs des marchés financiers fournissent des informations transparentes sur la façon dont ils intègrent les considérations de **durabilité** dans le processus d'investissement. La classification des fonds NCI a été arrêtée ainsi par la société de gestion :

Article

8

Le FPCI **RD5**, lancé en décembre 2020, est classé « Article 8 ». Le fonds promeut entre autres des caractéristiques environnementales et sociales. RD5 a levé 150m€, soit 36,5% des AuM de NCI à date.

Le FPCI **RD6**, lancé en septembre 2025, est classé « Article 8 ». Le fonds a levé 100m€, soit 25% des AuM de NCI à date.

Le fonds de dette privée **NCI 1**, lancé en décembre 2025, classé également « Article 8 » a levé 20m€, soit 5% des AuM de NCI à date.

Le FPCI **NCITY**, lancé en septembre 2022, est un fonds « Article 8 » représentant 9% des AuM de NCI à date. L'ambition de NCITY est de **financer des startups à impact environnemental** : grâce à un portefeuille a minima constitué de **25% d'entreprises dites durables au sens de la Taxonomie européenne** ou dont **l'activité a vocation à réduire les externalités négatives de secteurs polluants**. Ainsi NCITY s'est fixé un objectif de **190.000 tonnes de CO₂ à éviter** sur la vie du fonds (38 m€) tout en visant en partie des startups respectant le *Do Not Significantly Harm*. Il s'agit de s'assurer que les entreprises entrant en portefeuille n'aient pas de répercussions négatives sur l'un des six **Objectifs Environnementaux** de la Taxonomie Européenne.

Article

6

Les FPCI plus anciens, Croissance et Proximité 2, Reprendre et Développer 4, WaterStart Capital et Normandie Capital sont classés « Article 6 ». En effet, à leur création la nomenclature Article 8 et 9 n'existait pas.

NCI n'utilise pas à date d'indice de durabilité, en l'absence de fonds classé « Article 9 ». La politique des risques de durabilité de la société de gestion est disponible sur demande à l'équipe de gestion. Conformément à l'Article 4 du règlement SFDR, les incidences négatives en matière de climat, d'environnement, de questions sociales et de personnel sont traitées via la check-list ESG (voir annexe 1) qui met en lumière d'éventuelles faiblesses chez les entreprises étudiées. Une fois en portefeuille, les PAI font partie intégrante du reporting ESG annuel. Conformément à la réglementation SFDR, nous les rendons publiques sur le site internet de NCI.

Plus d'informations concernant SFDR, la Taxonomie européenne et notre reporting Loi Energie Climat sont disponibles dans le rapport réglementaire de NCI, publié dans la rubrique [Informations Règlementaires](#).



Capital Transmission

NOS PARTICIPATIONS



92,5% des PME/ETI de nos portefeuilles LBO ont pris part au processus de reporting ESG 2025, contre 82% en 2024, dont 100% sur les fonds RD5 et RD6

LES ODD

Dans nos portefeuilles capital développement & transmission, 9 Objectifs de Développement Durables sont représentés à date, avec pour ambition de tendre vers les 17. Il s'agit de :



L'ACCOMPAGNEMENT ESG

RD5
38%

Des participations de RD5 ont réalisé un audit ESG ¹

81%

Des participations de RD5 ont établi et suivent une feuille de route d'actions ESG ¹



Capital Transmission

NOS STATISTIQUES 2025⁽¹⁾

Changement de scope sur 2025 :
ajout des participations de RD6

1031



Embauches en 2025
contre 1029 en 2024

27% =

de **femmes** dans les
effectifs. Cette donnée
est stable

23%



de **femmes** en moyenne aux
instances de gouvernance
contre 30% en 2024

70%



des participations
examinent les sujets RSE
au niveau du CODIR ou CS
vs 57% en 2024

87% =

des participations offrent un
mécanisme de partage de la
valeur. Cette donnée est
stable

75%



des participations ont
ou sont en train de
réaliser un **bilan**
carbone contre 46% en
2024

81%

des participations ont
pris des **initiatives**
RSE en 2025 *

74%



des participations ont mis en
place ou sont en train de
développer une **politique de**
durabilité globale vs 58% en
2024

 : Évolution positive
 : Évolution stable
 : Évolution négative

(1) Données au 31/12/2025 *Cet indicateur est nouvellement intégré, pas de comparaison avec n-1 disponible



Capital Innovation

NOS PARTICIPATIONS (1)



71% des startups des portefeuilles venture ont pris part au processus de reporting ESG 2025, contre 85% en 2024, dont 100% sur NCITY.

LES ODD

Dans nos portefeuilles capital innovation, 10 Objectifs de Développement Durables sont représentés à date, avec pour ambition de tendre vers les 17. Il s'agit de:



DECARBONATION

NCITY, fonds lancé par NCI en 2022, a la particularité d'avoir un **objectif de décarbonation**. Pour rappel, les participations ont jusqu'à 12 mois suivant leur investissement pour faire une modélisation de leur impact, qui doit ensuite être soumis au **Comité Environnement**. L'objectif du Comité est de statuer sur la comptabilisation du CO₂ dans l'objectif de **190.000 tonnes de CO₂** à éviter par les investissements de NCITY. Ce dernier s'est tenu en **mars 2026**. **1691 tonnes de CO₂ ont été évitées en flux sur l'exercice 2025 par les participations impact de NCITY.**

(1) Sont exclues du périmètre de ce rapport : Paygreen et Vesta Home (sorties du portefeuille en 2025), Blooming, E commerce nation, Early metrics, Immersive Factory, Mainbot, Mashup Web, Upciti, Vertical M2M

Capital Innovation

NOS STATISTIQUES 2025⁽¹⁾

272 ↑

Embauches en 2025
contre 239 en 2024

29% ↑

de **femmes** dans les
effectifs contre 22% en
2024

37% ↑

des entreprises ont au
moins 25% de **femmes**
dans leurs **organes**
dirigeants contre 23% en
2024

45% ↑

des participations examinent les
sujets RSE au niveau du CODIR
ou CS contre 27% en 2024

76% ↑

des participations offrent un
mécanisme de partage de la
valeur vs 73% en 2024

4 ↑

participations ont réalisé
un **bilan carbone** et 3
sont en développement
contre 4 en 2024

60%

des participations ont
pris des **initiatives RSE**
en 2025

16% ↑

des participations ont
mis en place une
politique de durabilité
globale vs 8% en 2024

4 =

participations ont des
EnR dans leur mix
énergétique. Donnée
stable

7 ↑

Participations **NCITY** sont
des sociétés actives dans
la **décarbonation de leur**
secteur
vs 2 en 2024

1 =

participation a analysé
ses impacts **biodiversité**.
Donnée stable

(1) Données au 31/12/2025



Etudes de cas

CAPITAL TRANSMISSION

PAGE 25



CAPITAL INNOVATION

PAGE 29





SECTEUR D'ACTIVITÉ

Extrusion profilés PVC

DATE D'INVESTISSEMENT

08/02/2023

LOCALISATION

Aizenay, Pays de la Loire

OCEPLAST créée en 2002, dont OCEWOOD est la filiale, est une société spécialisée dans l'extrusion de profilés PVC ou PVC Recyclés / Anas de lin destinés à des clients industriels, et à la fabrication de ses propres gammes d'aménagement extérieur « haut de gamme » vendues à des particuliers ou professionnels. Leur ADN est marqué par l'éco-conception, la culture du consommateur à travers le Design Thinking et le management participatif. OCEPLAST est axée sur l'économie circulaire et une agriculture locale ainsi qu'une politique du zéro déchet au cours du processus de production.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

En 2020 la production française a généré plus de 300Mt de déchets, et seulement 43% sont recyclés. Parallèlement à cela, l'importation française représente plus de la moitié (56%) de son empreinte carbone qui s'estime à 620Mt équivalent CO2. Les déchets générés lors de la production ainsi que l'importation sont des pivots clés du développement durable. La conscience et la sensibilité d'OCEPLAST face à ces enjeux se reflètent tant par ses démarches dans son mode de production qui repose sur l'économie circulaire, que par son attachement à un approvisionnement d'origine locale. (Sources : [déchets](#), [carbone](#))

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Initiatives environnementales** : la réduction des déchets, de la consommation d'eau et des émissions de GES ; le recyclage des déchets (97%)
- **Pratique l'éco-conception** à l'aide de matières premières qui sont le PVC recyclé et l'anas de lin
- **S'approvisionne localement** avec le PVC recyclé auprès d'une filière régionale et l'anas de lin auprès d'un partenaire situé à moins de 100km du site de production
- Évalue et audite le profil, les performances ainsi que les **pratiques ESG de ses fournisseurs**
- Fort intérêt pour **l'inclusion** et le **social** notamment avec 29% de femmes et 2 salariés handicapés qui sont en ETP permanents, ainsi qu'un réel accompagnement à travers une politique de **formation du personnel**



Anas de lin, un co-produit naturel de la fibre de lin qui était considéré comme un déchet de la filière agricole, et était brûlé

Fondée en 1981, Loca Service s'est positionnée au fil des ans sur toute la chaîne de valeur des vitrines réfrigérées, de la conception et production des vitrines, à la commercialisation, la location, la logistique et le service après-vente. Loca Service propose notamment des vitrines performantes sur le plan énergétique et possède une solide politique RSE depuis plusieurs années.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Face à l'urgence climatique, la **transition énergétique** s'impose comme un enjeu majeur pour tous les secteurs, en particulier celui de la grande distribution. En France, le plan de sobriété énergétique, renforcé par les récentes tensions géopolitiques, incite les enseignes à adopter des mesures concrètes pour **limiter leur consommation d'énergie**. Dans ce contexte, Loca Service se positionne comme un acteur clé sur le développement de solutions innovantes frigorifiques durables, comme KLASSA, le premier vertical de classe énergétique A conçu pour la location, qui permet **jusqu'à 80% d'économie d'énergie par rapport aux modèles classiques**. L'entreprise déploie également une gamme complète de meubles fermés, connectés et intelligents, dotés d'une isolation thermique unique, d'un éclairage LED et de gaz propres.

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

- **Environnemental** : durée de vie des produits allongée, optimisation de l'usage des ressources, diminution des émissions. Loca Service sensibilise toutes ses parties prenantes à une démarche environnementale durable.
- **Social** : Loca Service promeut l'égalité des chances, la formation continue et le bien-être au travail. Elle valorise la diversité, soutient l'insertion des jeunes au travers de son programme Avenir Meilleur.
- **Gouvernance** : en se dotant d'une raison d'être en 2022, Loca Service intègre les enjeux sociaux et environnementaux dans sa stratégie, avec des objectifs RSE suivis par tous ses collaborateurs : **Construisons un avenir meilleur en innovant dans le froid durable.**



KLASSA, Le premier vertical de classe énergétique A pensé pour la location

Fondée en 1987, Impact Événement est une référence du marché de la prestation technique audiovisuelle au service de l'événement. Sa spécialisation s'articule autour des prestations B2B d'audio et de lumière. Elle maîtrise les domaines de la vidéo, de la pose de structure, de la distribution électrique et du mobilier. Son offre principale est la conception et la réalisation de prestations « clé en main », parallèlement elle propose d'autres offres comme la location de matériel technique et la vente avec ou sans installation de matériel technique. Ils répondent aux besoins d'événements corporate et grand public, de tournages, d'émissions TV et d'autres occasions.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Chaque année près de 340.000 événements sont organisés en France. Ils sont à l'origine **d'énormes quantités de déchets (≈26Kt / an) ; de GES émis lors du transport des participants, des artistes ou du matériel ; et de la consommation énergétique** nécessaire pour divers équipements d'audiovisuel, d'éclairage et autres. Impact Événement atteste de sa contribution positive au sein de la filière à travers son rapport RSE qu'elle publie tous les deux ans et les labels dont elle est titulaire. Ces derniers certifient de ses bonnes pratiques professionnelles et événementielles; de sa démarche en la faveur de la durabilité; et de ses politiques : environnementale, d'éthique, d'achats responsables, ainsi que de droits de l'homme et du travail. (Sources : [filière](#), [pollution](#))

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

- **Environnemental** : évaluation de son empreinte carbone : optimisation des déplacements, du réemploi, utilisation de LED, isolation, PAC dans les bureaux, un recyclage de 39% des déchets, circuit d'achat court, etc.
- **Social** : le turnover est proche de 0 ; Impact mène une politique de lutte contre la discrimination et pour l'égalité des chances, ainsi que pour la prévention des accidents du travail ; ils disposent d'un index d'égalité H/F
- **Gouvernance** : de nombreuses politiques telles que celle de la durabilité globale, de l'impact, des droits de l'homme, de la confidentialité des données, etc.



Label d'engagement RSE
dans la filière de
l'évènementiel



LABORATOIRES HERBOLISTIQUE

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Complément alimentaires naturels

DATE D'INVESTISSEMENT

18/05/2021

LOCALISATION

Chanverrie, Vendée

Fondé en 2002 à Chanverrie (Vendée), Laboratoires Herbolistique est un groupe spécialisé dans le développement et la commercialisation de **compléments alimentaires naturels à base de plantes, d'extraits de bourgeons et d'huiles végétales**, reconnus pour la qualité et l'innovation de leurs produits. Le groupe dispose de 350 produits dont 140 bio, distribués exclusivement via des praticiens de santé. En 2021, NCI est entré au capital via son fonds Reprendre et Développer 5, accompagnant la transition managériale et le renforcement de la chaîne de valeur par l'acquisition de deux façonniers.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Depuis l'entrée de NCI au capital, les Laboratoires Herbolistique ont structuré leur démarche ESG autour de **quatre axes prioritaires** : la mise en œuvre d'une trajectoire bas carbone mesurable, le renforcement des standards de qualité et de naturalité des produits, la sécurisation d'un approvisionnement responsable, et la structuration d'un socle social solide. Chacun de ces axes fait l'objet d'un plan d'actions dédié, co-construit et piloté avec le management, dans une logique d'amélioration continue et de création de valeur durable pour l'entreprise et ses parties prenantes.

IMPACT DE L'ENTREPRISE

- **Trajectoire bas carbone** : -14% de CO₂e émis entre 2022 et 2024 ; -38% d'intensité carbone économique sur la même période (exprimée en CO₂e/100€ de CA)
- **Qualité et naturalité** : 140 références certifiées Bio ; transition vers des emballages 100% rPET ; gélules végétales garanties sans OGM ; procédés de fabrication biocompatibles
- **Approvisionnement responsable** : 1/3 des plantes sourcées en France ; 86% des approvisionnements réalisés en France et Europe ; ingrédients certifiés par des laboratoires indépendants
- **Socle social** : parité H/F sur les postes de cadres ; 65% de femmes au sein des effectifs (2025) ; dispositifs de prévention santé et bien-être (réduction des TMS et amélioration de la QVCT)



Transition progressive vers des piluliers en R-PET (plastique recyclé)



Expliseat

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Mobilité/Logistique durable

DATE D'INVESTISSEMENT

01/03/2023

LOCALISATION

Paris, Île de France

Créée en 2011, Expliseat propose des sièges en fibre de carbone et en titane 30% plus légers que ceux de la concurrence pour les avions court et moyen-courriers, les trains, les bus et les cars. Expliseat répond à une demande d'optimisation de l'aménagement intérieur des avions et du ferroviaire, tout en garantissant la sécurité et le confort nécessaire pour le transport de passagers. Expliseat fabrique aussi les cadres du vélo Bastille, vélo en fibre de carbone, pliable ultra léger made in France.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Les prévisions de l'IATA confirment que le trafic aérien a poursuivi sa croissance en 2025, avec une hausse de la demande passagers de 5,3%, dont +7,1% sur les vols internationaux ([source](#)). Le marché du transport en commun terrestre devrait également croître en moyenne de 6,7% par an entre 2022 et 2031 ([source](#)).

Parallèlement à ces prévisions de croissance, les exigences environnementales s'accroissent aussi. Cela se reflète notamment dans la Loi Climat qui impose aux agglomérations de plus de 150K habitants de mettre en place une zone à faibles émissions (ZFE), ou encore par les objectifs de décarbonation du secteur aérien (net 0 en 2050).

Les sièges légers d' Expliseat permettent de répondre à ces exigences environnementales et de pallier les émissions GES qui résulteront de la croissance des transports en commun.

IMPACT DE L'ENTREPRISE



Sièges en fibre de carbone et en titane proposés par Expliseat

- Expliseat participe aux efforts de **décarbonation** de la filière aéronautique, en proposant des sièges légers, qui permettent de retirer 500 kg par avion équipé, et ainsi d'**éviter la consommation de kérosène** équivalent
- **Recyclage des déchets** : les chutes de production d'Expliseat sont utilisées pour les accessoires des sièges, comme les tablettes

**SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Mobilité/Economie circulaire

DATE D'INVESTISSEMENT

01/12/2024

LOCALISATION

Paris, Île de France

Créée en 2022, Valused est une société à mission qui distribue des pièces automobiles issues de l'économie circulaire (PIEC) aux professionnels de la réparation automobile (garagiste, gestionnaire de flottes, assureurs). Son modèle repose sur une distribution sans stock : Valused certifie la qualité des pièces auprès de ses fournisseurs (centres VHU et remanufacturiers), centralise la facturation et le SAV et coordonne la livraison en 24 à 48 heures. 100% des pièces vendues sont des PIEC.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Le secteur automobile représente une part significative des émissions de gaz à effet de serre. Face à l'urgence climatique, les réglementations européenne et française poussent à la décarbonation de la filière : la loi oblige désormais les garagistes à proposer des pièces issues de l'économie circulaire à leurs clients et la CSRD impose aux entreprises clientes de Valused de rendre compte de leur impact environnemental. Le marché des PIEC est en forte croissance : 6 milliards d'euros en 2024 et devrait atteindre 23 milliards d'euros en 2034 en Europe.

Parallèlement, la raréfaction des ressources et la hausse du coût des pièces neuves créent une pression économique sur les automobilistes. En proposant des pièces de 2nd vie à des prix inférieurs de 40 à 70% par rapport au neuf, Valused répond à un enjeu double : réduction de l'empreinte carbone et amélioration du pouvoir d'achat.

IMPACT DE L'ENTREPRISE



EcoRepairScore
proposé par Valused

- **Décarbonation de la filière automobile** : chaque PIEC vendue par Valused génère en moyenne 70% de réduction de CO₂ par rapport à une pièce neuve. En 2024, Valused a permis d'éviter 394 tonnes de CO₂.
- **EcoRepairScore** : sur la plateforme Valused, chaque achat de PIEC est associé à un score indiquant le CO₂ évité, fondé sur une analyse du cycle de vie.
- **Qualité et traçabilité** : les fournisseurs sont audités et certifiés afin de garantir une qualité d'origine. Le taux de service atteint plus de 90% des pièces recherchées délivrées avec un taux de réachat de 54%.



keey
AEROGEL

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Matériaux / Cleantech

DATE D'INVESTISSEMENT

18/12/2024

LOCALISATION

Habsheim, Alsace

Fondée en 2015 près de Mulhouse, Keey Aerogel développe et produit des aérogels de silice sous forme de poudres et de granules à très haute performance d'isolation thermique (conductivité thermique 3 fois inférieure à la laine de roche). Sa technologie brevetée repose sur un procédé de production en continu, une première mondiale, permettant de réduire de 40% les coûts de production par rapport à la concurrence, tout en intégrant des principes d'économie circulaire. Keey Aérogel est quasiment le seul producteur européen d'aérogel, sur un marché capté à 95% par les Etats-Unis et la Chine et qui devrait être multiplié par 4 d'ici 2033.

PRINCIPAUX ENJEUX ESG

La transition écologique exerce une double pression sur les marchés de l'isolation. D'un côté, la réglementation européenne impose des standards d'isolation plus stricts, créant un besoin massif d'isolants haute performance. De l'autre, l'essor des véhicules électriques génère une demande croissante pour les barrières anti-emballement thermique des batteries lithium-ion : l'aérogel s'y impose comme la meilleure solution possible. Le marché des aérogels de 566m€ en 2023 devrait atteindre plus de 2 milliards d'euros en 2033.

Parallèlement, les modes de production actuels d'aérogel consomment d'importantes quantités d'énergie et génèrent des déchets chimiques. Le procédé de Keey Aerogel fondé sur la production locale en continu et l'économie circulaire répond directement à ces enjeux environnementaux.

IMPACT DE L'ENTREPRISE



Aérogel proposé par
Keey Aerogel

- **Procédé de production écologique** : la production en continu brevetée de Keey permet le recyclage de plus de 95 % des produits supports utilisés lors du processus.
- **Production locale** : face à une concurrence principalement américaine et chinoise, Keey Aerogel produit en Alsace. L'aérogel étant composé à 98 % d'air, son transport sur de longues distances représente un non-sens écologique que la production locale permet d'éviter.
- **Contribution à la décarbonation par l'usage** : intégré dans l'isolation des bâtiments, l'aérogel permet de réduire significativement les besoins en chauffage et climatisation.

Conformité

Conformément à l'article 29 de la Loi Energie et Climat (LEC), d'après le décret n°2021-663 du 27 mai 2021, ainsi qu'à la réglementation européenne SFDR, NCI s'engage à communiquer de manière transparente sur ses pratiques ESG. NCI respecte les normes internationalement reconnues en matière de diligence raisonnable et de communication d'informations. Un rapport dédié aux questions de conformité en matière d'ESG (Rapport Réglementaire ESG NCI 2025) est disponible sur la page web du site NCI *Informations Réglementaires* (<https://www.nci.com/informations-reglementaires/>).

Loi Energie Climat, Article 29:

Les informations relatives à la démarche générale de la société de gestion sont contenues dans ce rapport sur les pages 6 à 14.

NCI gère moins de 500m€ et n'est donc pas concernée par les 8 autres démarches indiquées et demandées au titre de l'article 29 LEC.

Règlement SFDR:

Les informations relatives à la classification des fonds sont disponibles page 16.

Les informations relatives à l'intégration des incidences négatives et risques en matière de durabilité au niveau entité et fonds (au titre des articles 4 à 7 de SFDR) ainsi que les informations périodiques des fonds Reprendre et Développer 5, Reprendre et Développer 6, Dette privée NCI 1 et NCITY (au titre de l'article 11 de SFDR) sont disponibles dans le Rapport Réglementaire ESG de NCI. Les autres fonds de NCI ne sont pas soumis à la publication d'informations périodiques car ils sont classés Article 6.

Il est à noter que le Rapport Réglementaire ESG 2025 de NCI contient aussi des informations sur la Taxonomie européenne sur base volontaire.

NCI gère au 31/12/2025, 407m€ sur 7 véhicules financiers.

Le respect des droits de l'homme est garanti par la Charte ESG NCI. Concernant la lutte contre la corruption et les actes de corruption, NCI utilise Dilisense Report pour ses mises en relations, forme ses collaborateurs sur la lutte anti-blanchiment via France Invest, et conformément à l'indication de l'AMF, utilise Tracfin lorsque des suspicions apparaissent.



Annexes

Annexe 1 : Thématiques comprises dans la Check List ESG de NCI

L'outil (risques et incidences de durabilité) est disponible sur demande auprès de l'équipe de gestion.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	Emissions de gaz à effet de serre et contribution au changement climatique	Utilisation de ressources	Efficacité énergétique	Impact environnemental des processus de l'entreprise	Empreinte environnementale liée à l'usage des produits et services commercialisés	Exposition aux risques climatiques
	Santé et sécurité des collaborateurs dans l'entreprise	Santé et sécurité des collaborateurs chez les fournisseurs de l'entreprise	Parité, diversité et inclusion	Climat et dialogue social	Qualité de vie au travail	Formation et maintien de l'employabilité des salariés
ENJEUX DE GOUVERNANCE	Ethique des pratiques de l'entreprise	Valeurs et culture d'entreprise	Respect des réglementations	Résilience du modèle d'affaires	Qualité et satisfaction des clients	
	Gestion des risques et continuité de l'activité	Gestion des données sensibles	Qualité des relations avec les parties prenantes locales de l'entreprise	Engagements caritatifs		

Lorsqu'un risque n'est pas pris en compte par l'entreprise, ce dernier peut faire l'objet d'un chantier ESG sur lequel la participation devra travailler tout au long de la période de détention de NCI. Lorsque l'enjeu est trop structurant, à l'appréciation des équipes d'investissement de NCI, NCI se réserve le droit de mettre fin au processus d'investissement. Il s'agit ici d'une appréciation au cas par cas.

Annexe 2 : bilan carbone complet NCI sur l'exercice 2025, réalisé avec l'outil Aktio

Le bilan carbone prend en compte le scope 1, 2 et 3, mais exclut les investissements, soit les émissions liées aux fonds de NCI.

🏠 ÉMISSIONS TOTALES

181

tCO₂eq

👤 ÉMISSIONS PAR COLLABORATEUR

8 208

kgCO₂eq / collaborateur

📄 ÉMISSIONS PAR CHIFFRE D'AFFAIRES

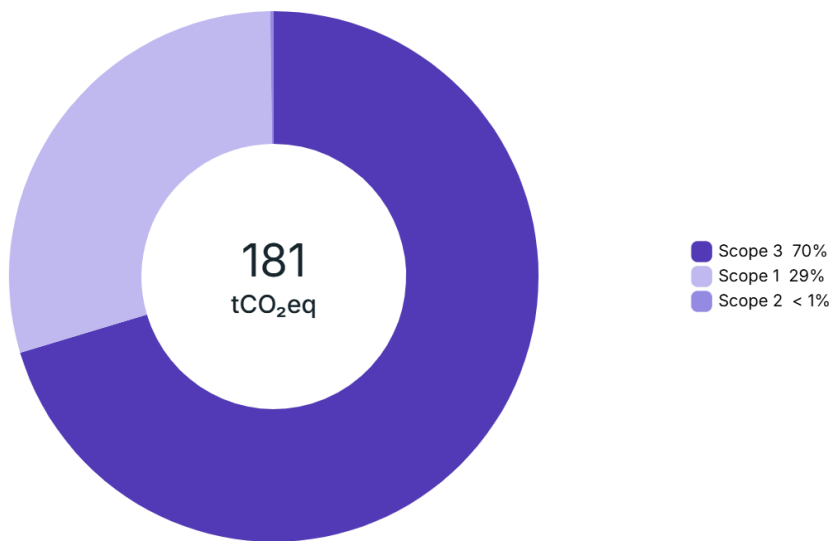
29,9

kgCO₂eq / k€

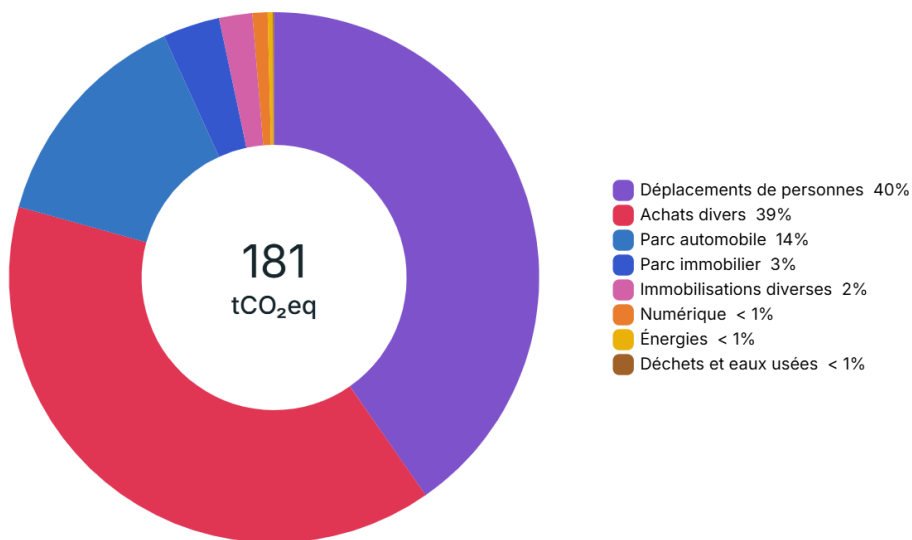
Annexes

Annexe 2 : Bilan carbone complet NCI sur l'exercice 2025, réalisé avec l'outil Aktio

Répartition des émissions par scope



Répartition des émissions totales par catégorie



70% des émissions sont liées au scope 3, principalement aux déplacements des personnes (40%) et aux achats divers (39%) qui s'explique par un contexte 2025 particulier avec deux événements exceptionnels : l'évènement d'anniversaire des 25 ans de NCI au Mont Saint Michel et le lancement des levées de fonds RD6 et NCI Dette Privée 1.

Annexes

Annexe 3 : Labels et chartes

Signatory of:



Principes pour **l'Investissement Responsable** (PRI) : Les PRI définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement. NCI s'engage à investir de manière responsable.



Signataire de la **Charte Parité** de France Invest : « favoriser la parité dans le capital-investissement et entreprises »

La Charte est composée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations. Ainsi, parmi les objectifs l'ambition est d'atteindre 25 % de femmes à des postes senior dans les équipes d'investissement et 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030.



Signataire de la Charte d'engagements des investisseurs pour la **croissance** :

La Charte est composée de 16 engagements relatifs à des critères environnementaux, de bonne gouvernance, sociaux et humains et enfin économiques.



**Charte d'engagement
sur le partage de la valeur**

Signataire de la Charte d'engagements des investisseurs pour le partage de la valeur, qui engage à être moteur auprès des participations pour augmenter le nombre de salariés ayant un dispositif de partage de la valeur en France.



Signataire de l'initiative **climat** international (iCi) :

Le manifeste d'ICI comporte 3 engagements :

- Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie (risques et opportunités pour les entreprises)
- Se mobiliser pour contribuer, à notre niveau, à l'objectif de la CoP 21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés
- Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de notre portefeuille et assurer la durabilité de la performance.



NCI

Merci !

Pour toute question, vous pouvez contacter notre référente ESG,
Audrey Cannard, a.cannard@n-ci.com

